

Votants : 76  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 10 novembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 novembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

### HABITAT – PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LE PROPRIETE

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Elmano MARTINS à Yvonne VACKER, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017**

#### **HABITAT – PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LE PROPRIETE**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, comportant un programme de 18 actions, dont celle relative à la production de logements, favorisant notamment l'accession à la propriété.

A ce titre, la CAN a décidé :

D'une part, par délibération du 25 janvier 2016, de poursuivre et de reconduire son dispositif spécifique, « Le Prêt à 0 % de la CAN », dans les mêmes conditions techniques, juridiques et financières telles que validées par délibérations depuis l'évaluation du PLH communautaire pour la période 2010-2015, avec cependant des évolutions pour l'achat d'un logement ancien et la construction d'un logement neuf,

D'autre part, par délibération du 30 mai 2016, de porter à 15 ans la durée de remboursement pour chaque type de « Prêt à 0 % de la CAN », et la possibilité pour leurs bénéficiaires d'utiliser une période de différé de 12 mois maximum.

Ainsi, sur la base d'une part, d'un taux de référence commun, « le taux de swap amortissable du FGAS - Fonds de Garantie de l'Accession Sociale », permettant de calculer, pour chaque trimestre de l'année en cours, le montant estimatif de la subvention versée par la CAN aux établissements bancaires prêteurs pour compenser l'absence d'intérêts, et d'autre part, des attestations transmises par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Deux-Sèvres, il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires concernés, un montant estimatif maximal de 43 500 € correspondant aux intérêts du « Prêt à 0 % de la CAN », détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier estimatif maximal de la CAN indiqué dans le tableau joint en annexe dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN »,
- Autoriser le versement, en une seule fois, du montant au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, principalement l'acceptation de l'offre de prêt par l'emprunteur,

- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 76  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### HABITAT - PRET A 0 % DE LA CAN : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE

#### ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA CAN

Demandeurs	Adresses des projets immobiliers	Type d'opérations	Montant prêts CAN	Durée prêts CAN	Montant intérêts prêts CAN *
Logement 1	95 impasse Bel Air - AIFFRES **	Achat d'un logement HLM ***	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 2	06 rue Claire Sainte-Soline - FRONTENAY ROHAN-ROHAN **	Achat d'un logement HLM ***	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 3	23 rue des Marguerites - PRAHECQ **	Achat d'un logement HLM ***	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 4	54 rue de la Gavacherie - NIORT	Achat d'un logement ancien (vacant + 2 ans) avec travaux d'économie d'énergie	21 000 €	15 ans	3 500 €
Logement 5	01 allée Anatole France - FRONTENAY ROHAN-ROHAN **	Achat d'un logement HLM ***	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 6	47 impasse Bel Air - AIFFRES **	Achat d'un logement HLM ***	10 000 €	15 ans	2 000 €
Logement 7	60 rue Jean Belin - AIFFRES **	Achat d'un logement HLM ***	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 8	75 B rue de Fontenay - NIORT	Achat d'un logement ancien (vacant + 2 ans) avec travaux d'économie d'énergie	15 000 €	15 ans	3 000 €
Logement 9	32 rue Edouard Branly - NIORT	Achat d'un logement ancien (vacant + 2 ans) avec travaux d'économie d'énergie	21 000 €	15 ans	3 500 €
Logement 10	Lotissement " Rue du Prieuré et Rue des Hêtres " SAINT-GELAIS	Construction/Neuf (lot n°17)	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 11	Lotissement communal des Erables - GRANZAY-GRIPT	Construction/Neuf (lot n°05)	10 000 €	15 ans	2 000 €
Logement 12	Lotissement communal des Erables - GRANZAY-GRIPT	Construction/Neuf (lot n°02)	10 000 €	15 ans	2 000 €
Logement 13	19 rue Jean Macé - AIFFRES	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 14	Lotissement " Rue du Four Grenier " - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Construction/Neuf (lot n°01)	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 15	30 rue Gaston Chérau - NIORT **	Achat d'un logement HLM ***	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 16	Lotissement communal des Erables - GRANZAY-GRIPT	Construction/Neuf (lot n°03)	14 000 €	15 ans	2 200 €
Logement 17	Lotissement " Les Allées de la Conciergerie 1 " - CHAURAY	Construction/Neuf (lot n°35)	14 000 €	15 ans	2 200 €

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-671-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2017  
Date de réception préfecture : 23/11/2017

Logement 18	15 rue du Fief d'Amourette - NIORT	Achat d'un logement ancien (vacant + 2 ans) avec travaux d'économie d'énergie	21 000 €	15 ans	<b>3 500 €</b>
<b>TOTAUX</b>	-	-	<b>262 000 €</b>	-	<b>43 500 €</b>

\* Montant estimatif maximal

\*\* Plan de vente du bailleur social Immobilière Atlantic Aménagement (IAA)

\*\*\* Sous réserve des accords préalables nécessaires (communes concernées et Préfecture des Deux-Sèvres)

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c71-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2017  
Date de réception préfecture : 23/11/2017